

CONGES CONFINES !

**La fin de l'année arrive et il vous reste des jours à poser ?
Qu'ils soient CA ou JTL,
pas facile avec 2 périodes de confinement !**



**RIEN
N'EST
PERDU !**

CONNAISSEZ-VOUS LE COMPTE EPARGNE TEMPS CET ?

Comment le créer et l'alimenter ?

- *Avec mes Congés Annuels dans la limite de 10 jours par an,*
- *Avec mes Jours de Temps Libre dans la limite de 50 % par an, à condition de les utiliser pour une action de développement personnel ou une formation qualifiante.*

Comment je peux l'utiliser ?

- *Actions de développement personnel et de formation qualifiante,*
- *Création d'entreprise,*
- *Action humanitaire,*
- *Accompagnement d'une personne en fin de vie,*
- *Lorsque je quitte l'entreprise, je pose l'intégralité de mes jours disponibles dans le CET.*

**Toutes les informations sont dans ANOO ou
auprès de vos représentants syndicaux **CDFT****

Marie Françoise 06 82 26 23 13 & Vincent 07 86 15 65 10

Prenez soins de vous !